

20160627CAPTCAMF15MOQC

Entente de titulaire de carte de la carte prépayée Ivanhoé Cambridge

Sous licence aux termes du brevet américain nos 5 689 100 et 5 956 695 et du brevet canadien 2 215 969.

Veillez lire la présente entente attentivement et en conserver un exemplaire pour référence.

Les conditions générales suivantes appliquent à votre usage de la Carte. En achetant, activant, signant et/ou en utilisant la Carte, vous consentez aux présentes conditions générales ainsi qu'aux frais, s'ils y en existent, comme définis ci-dessous.

Résumé concernant la divulgation des informations (voir les conditions générales détaillées ci-dessous) :

Émetteur de la carte : Cette Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples.

Informations relatives à la carte : Pour consulter les conditions générales actualisées relatives à la carte, la date d'activation, le solde, ou autre information relative à la Carte, visitez www.getmybalance.com ou appelez le numéro sans frais 1-888-635-0506.

Restrictions visant la carte :

- Carte peut seulement être utilisée pour acheter des produits et des services chez des Détaillants autorisés;
- Carte n'est pas rechargeable;
- Carte n'est pas remboursable, ni en entier ni en partie, sauf comme détaillé ci-inclus;
- Carte n'est pas échangeable contre de l'argent comptant et n'est pas admise aux GABs;
- Carte ne peut pas être utilisée pour effectuer de paiements réguliers, ni pour les transactions préautorisées;
- Carte peut être utilisée seulement au Canada;
- Carte ne peut pas être utilisée pour payer à la pompe.

Veillez noter aussi que votre carte peut être désactivée à tout moment si une fraude est soupçonnée en relation avec votre carte ou l'usage de votre carte. Les fonds sur la carte peuvent ne pas être disponibles pendant les vingt-quatre (24) premières heures suivant l'achat.

Aucun expiration; date de validité de la carte plastique : Votre droit d'utiliser les fonds chargés sur la Carte n'expirera pas. Si des fonds restent sur la Carte après sa date d'expiration, il vous suffira de communiquer avec le service à la clientèle pour savoir comment faire valoir le Solde restant. Pour obtenir la "période de validité", veuillez visiter www.getmybalance.com ou appeler le 1-888-635-0506. La "période de validité" est aussi imprimée au verso de votre Carte.

Frais : Le tableau ci-dessous indique les frais susceptibles de s'appliquer à votre carte. Vous reconnaissez avoir été informé(e) des frais et acceptez de régler tous les frais applicables en vertu de la présente entente.

Frais :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Des frais non remboursables de 2,50 \$ seront déduits automatiquement et mensuellement de votre Carte à compter de 16 mois suivant la date d'activation. Si vous le demandez avant la fin du 14^{ème} mois, la période de 16 mois sera prolongée jusqu'à 19 mois.• Les frais de remplacement de Carte pour toute Carte perdue, volée ou endommagée sont de 0 \$. |
|---|

Les fonds sur la Carte ne sont pas assurés par la Société assurance-dépôts du Canada (SADC).

Cartes perdues ou volées : Vous devez prendre toutes les étapes raisonnables pour protéger votre Carte contre la perte, le vol ou une utilisation non-autorisée. Si votre carte est perdue ou volée, ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une transaction non-autorisée avec votre carte ou est susceptible d'utiliser votre carte sans votre permission, vous devez nous le signaler IMMÉDIATEMENT en appelant le 1-888-635-0506. Toutes les transactions effectuées avec votre carte avant que vous ne nous ayez avertis d'un tel événement seront considérées comme ayant été autorisées par vous.

Transactions effectuées par deux moyens de paiement : Si le solde de votre carte est insuffisant pour couvrir le montant total d'une transaction, vous pouvez demander au Commerçant la possibilité de régler par deux moyens de paiement distincts, une partie du paiement des marchandises et des services étant effectuée par le biais de la carte, et le reste par un autre moyen de paiement (p. ex., espèces, chèque, carte de crédit ou carte de débit). Si vous n'informez pas le Commerçant que vous souhaitez régler la transaction par deux moyens de paiement avant de glisser votre carte, votre carte est susceptible d'être refusée. Certains Commerçants peuvent exiger le paiement de ce solde restant en espèces. Les Commerçants ne sont pas obligés d'accepter le règlement d'une transaction par deux moyens de paiement et certains Commerçants sont susceptibles de le refuser.

Acceptation, renseignements personnels : En achetant, et/ou en utilisant la Carte, vous consentez à la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation des renseignements personnels vous concernant par la Compagnie de Fiducie Peoples et ses fournisseurs de services pour des fins avoir trait à votre usage de la Carte (si une Carte vous est émise) tel que décrit ci-dessous dans les conditions générales détaillées.

Conditions générales détaillées

Définitions :

- « Entente » désigne les termes et conditions énoncés dans l'Entente de titulaire de carte qui régissent votre utilisation de la Carte.
- « Lois applicables » désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et des données électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), et tout autre statut, réglementation ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale ou autre autorité réglementaire auxquels la Compagnie de Fiducie Peoples et le Distributeur sont soumis.
- « Solde » signifie le montant restant des fonds chargés sur la carte.
- « Carte » désigne la Carte physique prépayée, ou en lieu d'une Carte physique prépayée, la carte virtuelle prépayée que le titulaire de carte achète, active, reçoit, ou utilise.
- « Titulaire de la carte » désigne la personne qui active, reçoit et/ou utilise la Carte.
- « Distributeur » signifie chaque agent de distribution et chaque commerce de détail qui offrent les cartes en vente auprès des clients. Un Distributeur n'est pas un agent, un mandataire ou un représentant de la Compagnie de Fiducie Peoples.
- « Commerçant » désigne un commerce de détail autorisé à accepter la Carte.
- « Montant de la transaction » signifie le montant qui est débité du Solde en fonction de votre utilisation de la carte.
- « Personne » désigne une association, une corporation, un individu, un partenariat, une fiducie, une organisation non constituée en société ou toute autre entité ou organisation.
- « nous », « notre » « nos », « Peoples Trust » et « Émetteur » désignent la Compagnie de Fiducie Peoples, Peoples Card Services LP, et nos successeurs, filiales, sociétés affiliées ou cessionnaires.
- « Site Internet » désigne www.getmybalance.com.
- « vous », « votre » et « vos » font, chacun, référence au Titulaire de la carte et toute autre personne à laquelle vous permettez d'utiliser la carte, que cette utilisation soit ou non autorisée par la présente Entente.

La Carte : La Carte est une carte prépayée, pré-chargée avec la valeur, qui peut être utilisée comme paiement pour des biens et services vendus par les Commerçants sous conditions de cette Entente. La Carte peut être utilisée pour régler le montant total de l'achat et les taxes applicables, pourvu que le Solde de la carte soit suffisant. La Carte est, et restera, la propriété de l'Émetteur. La Carte n'est ni une carte de crédit, ni une carte de paiement, ni une carte de débit, et son utilisation ne saurait augmenter ou améliorer votre cote de solvabilité. Aucun intérêt, dividende ou autre revenu ou ristourne ne sera payé sur la Carte. Ni la Carte ni le solde ne représentent un compte de dépôt.

Acceptation : La présente Entente constitue un accord contraignant entre Peoples Trust et vous en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la Carte.

Utilisation de la carte : Vous assumez l'entière responsabilité liée à la possession, l'usage et au contrôle de la Carte. Dès que nous vous en ferons la demande, vous devrez nous retourner la Carte immédiatement. La Carte ne peut pas être utilisée pour des transactions ou à des fins illégales. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous vous engagez, dans la mesure permise par la loi, à assumer la responsabilité de toutes les transactions émanant de son usage par cette personne.

Pour utiliser la Carte, présentez-la simplement au moment du paiement et signez le reçu avec la même signature que vous avez apposée sur la carte. Il peut être utile de conserver le reçu comme justificatif de la transaction. À mesure que vous utiliserez la Carte, le Solde en sera réduit du montant intégral de chaque achat, toutes taxes et tous autres frais applicables compris. **Nous vous recommandons de noter le numéro de votre carte ainsi que le numéro de téléphone du service à la clientèle au cas où la carte serait perdue ou volée.**

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur les reçus de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et qu'il est possible que nous autorisions et traitions une transaction même si la signature figurant sur le reçu de vente diffère de la signature figurant sur votre Carte. Vous n'avez pas le droit d'arrêter le paiement d'aucune transaction que vous effectuez avec la Carte. Nous n'avons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons.

Si le programme de Carte permet d'effectuer des transactions sans présentation de la Carte, des achats par internet, par courrier ou par téléphone peuvent nécessiter la registration de votre Carte. Si vous désirez enregistrer votre Carte, veuillez enregistrer votre nom et adresse sur le Site Internet avant d'effectuer la transaction en question. Vous convenez de ne pas utiliser votre Carte chez un Commerçant non-autorisé. Vous convenez également qu'il se peut qu'un achat effectué par vous ne soit pas autorisé par nous à moins qu'il soit conforme à cette Entente. Pour information au sujet du Distributeur ou des Commerçants, veuillez visiter le Site Internet.

Activation de la carte : La Carte n'a aucune valeur si elle n'est pas activée par le caissier au moment de l'achat.

Renseignements sur le solde : Il est de votre responsabilité de faire le suivi du Solde restant sur votre Carte. Pour connaître le Solde restant à un moment donné ou l'historique de vos transactions, ou pour le service à la clientèle, appelez le service à la clientèle au numéro 1-888-635-0506 comme inscrit sur votre Carte, ou en nous rendant visite sur le Site Internet. Le Solde de votre Carte reflétera toutes les transactions enregistrées sur notre système.

L'Émetteur promet que le titulaire de Carte peut, sujet aux termes de cette Entente et sujet aux frais payables à l'Émetteur sous les conditions de cette Entente, faire des achats avec la Carte jusqu'au montant du solde disponible. Chaque fois que vous utilisez votre Carte, vous nous autorisez à en réduire le Solde de votre Carte du montant de la transaction ainsi que les taxes applicables ou autres frais imposés par le Commerçant. Si, pour raison de dysfonctionnement du système ou pour quelque autre raison que ce soit, une transaction est admise en dépit d'un Solde insuffisant sur la Carte et qu'un Solde négatif est ainsi créé, vous vous engagez à nous rembourser, sur demande, le montant de la transaction excédant le Solde. Vous convenez que nous pouvons bloquer ou terminer la Carte sans préavis si nous ne recevons pas des fonds de votre part pour le montant total excédant. Solde de 5 \$ ou moins remboursable sur demande.

Recouvrement en cas de perte, vol, ou utilisation non-autorisée : Vous acceptez, selon le cadre établi par la loi, de coopérer pleinement avec nous afin de recouvrer les fonds des parties non-autorisées et de nous aider lors de poursuites judiciaires. Vous serez appelé(e) à nous indiquer votre nom, numéro de Carte, le montant initial de la Carte et l'historique des transactions. Nous ne pourrions pas émettre un Carte de remplacement si vous ne pouvez pas nous indiquer le numéro de votre Carte. Si nos comptes révèlent un Solde restant, nous annulerons la Carte et nous mettrons ce Solde à votre disposition sur une autre Carte nouvellement émise. L'émission de la nouvelle Carte pourra être soumise à un délai de trente (30) jours.

Modifications : Sous réserve des limites autorisées par la Loi applicable, Peoples Trust peut s'il y a lieu modifier des modalités de la présente Entente ou ajouter une nouvelle modalité à celle-ci, incluant l'ajout de nouveaux frais ou le haussément des frais à votre Carte (une « modification »). Si nous majorons un frais existant ou que nous ajoutons un nouveau frais, nous en ferons l'annonce sur notre Site Internet au moins soixante (60) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification. En outre, nous vous enverrons, au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification et à l'adresse postale ou électronique la plus récente dont nous disposons dans nos dossiers, un avis écrit précisant, en termes clairs et lisibles, en quoi consiste(nt) la ou les nouvelle(s) clause(s) ou la ou les modification(s) apportée(s) à la ou aux clause(s) susmentionnée(s), la date d'entrée en vigueur de la ou des modification(s) et vos droits, tels qu'énoncés ci-dessous. Le changement entrera en vigueur à la date indiquée dans l'avis. Pour toute autre modification, un avis sera affiché sur notre site Web au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de ladite modification.

Vous avez le droit de refuser la modification et d'annuler la présente Entente sans frais, pénalité ou indemnité d'annulation en faisant parvenir à la Compagnie de Fiducie Peoples un avis à cet effet au plus tard trente (30)

jours après l'entrée en vigueur de la modification, si la modification vise l'augmentation de vos obligations ou la diminution de celles de la Compagnie de Fiducie Peoples. Si vous choisissez d'annuler la présente Entente, la section Annulation de la présente Entente s'appliquera. Vous avez l'obligation de nous informer de toute modification de votre adresse postale ou électronique en communiquant avec le service à la clientèle au 1-888-635-0506, ainsi que de vérifier si de tels avis ont été publiés sur le Site Internet. Tout avis sera réputé avoir été reçu cinq (5) jours après avoir été mis à la poste ou le jour ouvrable suivant son envoi par courrier électronique.

Vous pouvez aviser la Compagnie de Fiducie Peoples en émettant un avis au distributeur ou en nous envoyant un avis sur notre site Web (sauf pour un avis de carte perdue ou volée, qui ne peut être effectué que par téléphone tel qu'indiqué ci-dessus). L'avis sera réputé avoir été reçu à la date de livraison de l'avis à la Compagnie de Fiducie Peoples ou au distributeur, selon le cas, et le jour ouvrable suivant son envoi par courrier électronique.

Différends concernant les achats et les remboursements : Si vous estimez qu'une transaction portée sur votre compte est incorrecte (p.ex. une transaction semble avoir été enregistrée en double), veuillez à nous en aviser immédiatement, au plus tard dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la transaction, ou vous serez réputé(e) avoir accepté la transaction enregistrée. Vous devrez nous indiquer le numéro de votre Carte, la date et le montant en dollars de l'erreur, et expliquer aussi clairement que possible la raison pour laquelle vous pensez qu'il y a erreur. Si nous vous demandons de soumettre votre réclamation par écrit, vous vous engagez à le faire dans les cinq (5) jours ouvrables. Nous examinerons la question et vous aviserons du résultat de notre analyse dans un délai de soixante (60) jours ouvrables.

En cas de contestation d'achat effectué au moyen de la Carte, vous vous engagez à régler le différend avec le Commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Nous ne sommes responsables d'aucun problème ayant trait aux biens ou services achetés au moyen de votre Carte, qu'il s'agisse de questions de qualité, de sécurité, de légalité ou de tout autre aspect de votre achat. Si vous avez droit, pour quelque raison que ce soit, à un remboursement de biens ou services achetés avec la Carte, vous vous engagez à accepter un crédit au Solde de votre Carte plutôt qu'un remboursement en espèces.

Plaintes : Si vous avez une plainte ou une question portant sur tout aspect de votre carte, tentez premièrement de résoudre la plainte ou obtenir une réponse à la question en appelant notre service à la clientèle au numéro sans frais 1-888-635-0506. Si le service à la clientèle est dans l'impossibilité de résoudre la plainte ou répondre à la question à votre satisfaction, veuillez appeler le responsable des plaintes de Peoples Trust au 1-855-694-6214. Peoples Trust fera de son mieux pour résoudre la plainte ou répondre à votre question. Si, pour une raison ou une autre, Peoples Trust est dans l'impossibilité de résoudre le problème à votre satisfaction, vous pouvez communiquer avec l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement pour résoudre le problème en composant le 1-888-451-4519. En cas d'une plainte concernant une violation potentielle d'une loi pour la défense des consommateurs, un engagement public, ou un code de conduite de l'industrie, cette plainte peut être communiquée à n'importe quel moment à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, soit en personne, soit par écrit, soit par téléphone ou au moyen du site web :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427 avenue Laurier Ouest, 6ème étage

Ottawa, ON, K1R 1B9

Téléphone: 1-866-461-3222

www.fcac-acfc.gc.ca

La politique Réponse à vos préoccupations de Peoples Trust peut être trouvée en ligne à : <http://www.peoplestrust.com/a-propos-de-nous/resolving-your-concerns/french/>.

Votre droit limité d'annuler : Si la Carte n'a pas été utilisée et que vous ne la voulez pas, vous pouvez annuler la présente Entente et retourner la Carte, avant qu'elle soit utilisée, avec le reçu original, par la poste avec affranchissement, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1 sous trente (30) jours civils suivant la date d'activation. Si la Carte est retournée inutilisée, vous recevrez un remboursement équivalent au montant sur la Carte. Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée inutilisée par la poste et que l'enveloppe porte une date d'oblitération se situant dans la période de trente (30) jours civils; et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée et le reçu original. Vous pouvez obtenir des renseignements concernant le présent programme d'annulation en téléphonant au 1-888-635-0506. Le traitement des demandes d'annulation peut prendre jusqu'à soixante (60) jours.

Cessation du programme : Nous avons le droit de mettre fin au programme de Carte en tout temps. Si nous avons mis fin au programme et que la Carte ne peut plus être utilisée, vous pouvez remettre la Carte et échanger le montant qui reste sur la Carte contre un remboursement en retournant la Carte par la poste, avec affranchissement, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, bureau 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. Aucun remboursement ne sera honoré, sauf si a) la Carte est retournée et b) vous fournissez votre nom et votre adresse postale avec la Carte retournée. Le traitement des demandes de remboursement peut prendre jusqu'à soixante (60) jours. Pour des demandes de renseignements concernant les remises et les remboursements, téléphonez au 1-888-635-0506.

Avis à l'égard de la protection des données et politique de confidentialité : La Compagnie de Fiducie Peoples peut obtenir des renseignements personnels («renseignements du Titulaire de carte») à votre sujet, y compris les renseignements (i) qui nous sont fournis par le Distributeur, tels que votre nom et / ou votre adresse, (ii) fournis par vous lors d'appels faits au service à la clientèle, et (iii) concernant les achats que vous avez faits avec la Carte, par exemple la date et le lieu d'achat, ainsi que le montant. Nous pouvons également obtenir des renseignements auprès de fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques. Vous pouvez communiquer avec nous pour faire une demande d'accès ou de rectification au sujet des informations vous concernant que nous avons obtenues en nous rejoignant au numéro sans frais de notre service à la clientèle ou en rendant visite à notre Site Web. Si de telles informations sont obtenues auprès des fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques, nous vous informerons de vos droits d'accès et de rectification relativement au dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons comment et à quel endroit vous pouvez avoir accès à ces rapports et les faire rectifier, le cas échéant. Seules les personnes qui en ont besoin pour effectuer leurs tâches sont autorisées à avoir accès aux renseignements du titulaire de carte, à moins d'une divulgation ou d'un consentement spécifique de votre part. La Compagnie de Fiducie Peoples maintient également les mesures de sécurité physiques, électroniques et procédurales nécessaires afin de se conformer à la réglementation canadienne en ce qui concerne la protection des renseignements du Titulaire de carte collectés.

Divulgation : Nous pouvons utiliser les renseignements du Titulaire de carte (y compris la divulgation à des individus ou à des organisations aux États-Unis) afin de traiter les transactions faites avec la Carte, de fournir le service à la clientèle, pour traiter les réclamations pour les Cartes perdues ou volées, pour nous aider à lutter contre la fraude, et afin de mener des recherches et des analyses auprès de nos Titulaires de cartes par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous avez donné votre consentement, les renseignements du titulaire de la Carte pourront être utilisés par nous et/ou par le Distributeur du programme à des fins de communications directes par courriel et/ou des courriels au sujet des promotions et des offres à venir. Peoples Trust peut fournir des informations sur vous et à l'égard de votre participation au programme au Distributeur du programme. Sous réserve des Lois applicables, Peoples Trust peut fournir certains renseignements du titulaire de Carte à des tiers dans la mesure permise par la Loi Applicable, par exemple des organismes gouvernementaux ou des autres tierces parties en réponse aux citations.

Les lois en matière de protection des données dans ces autres juridictions, aux lesquelles nous pouvons transférer vos renseignements personnels, peuvent différer de celles de votre juridiction et tous renseignements personnels transférés dans une autre juridiction seront soumis à l'application des lois et des autorités responsables de la sécurité nationale dans cette juridiction. Nous réserve de ces lois, la Compagnie de Fiducie Peoples prendra des mesures raisonnables afin de maintenir des mesures de protection de vos renseignements personnels qui soient équivalentes à celles qui s'appliquent dans votre juridiction. Vous donnez donc expressément, par le présent document, votre consentement à de tels transferts transfrontaliers (y compris les États-Unis) de vos renseignements personnels à des tiers, aux fins énoncées ci-dessus.

Si vous ne consentez pas aux termes et conditions de protection des données énoncées dans le présent document, ou si vous souhaitez retirer votre consentement et, par conséquent, annuler la Carte, vous devez communiquer avec le service à la clientèle et nous demander d'annuler la Carte et de mettre fin à toute utilisation subséquente de vos renseignements personnels.

Attribution et cessation : À notre seule discrétion, nous pourrions, à tout moment et sans avoir à vous en aviser, céder nos droits et responsabilités en vertu de cette Entente. Vous n'en resterez pas moins tenu(e), de même que vos exécuteurs, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs, aux conditions et modalités de cette Entente.

Droits de tierces parties : Dans l'éventualité où nous vous accordons une demande de remboursement effectuée, ou vous offrons autrement un crédit ou paiement lié à tout problème découlant d'une transaction effectuée avec la carte, nous considérons automatiquement que vous nous assignez et transférez tout droit et demande (excluant les réclamations en responsabilité civile délictuelle) que vous avez, aviez ou pourriez avoir contre toute tierce partie pour un montant équivalent au montant que nous vous avons payé ou que nous avons crédité à votre carte. Vous renoncez à présenter toute réclamation ou tout remboursement d'une tierce partie pour le montant payé ou crédité à votre carte et vous acceptez de coopérer si nous décidons de poursuivre la tierce partie pour le montant payé ou crédité. Si nous n'exerçons pas nos droits en vertu de cette entente, nous ne renonçons pas à notre droit de les exercer dans le futur.

Exonération de garantie : Sauf disposition expresse prévue dans cette entente, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie, explicite ou implicite, concernant tout objet de la présente entente, incluant, notamment, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation pour un usage particulier ou en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies.

Limite de responsabilité : Sauf si la présente entente ou les Lois applicables le prévoient expressément, nous ne saurions être tenus responsables envers vous en ce qui a trait à la mise en œuvre ou au non-respect d'une des obligations prévues par la présente Entente sauf si nous avons agi de mauvaise foi. Sans limiter ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en cas de retard ou d'erreurs découlant de circonstances hors de notre contrôle, incluant, notamment, tout acte d'autorité gouvernementale, urgence nationale, insurrection, guerre, émeute, incapacité du marchand à honorer la carte, incapacité du marchand à fournir les services, pannes des systèmes de communication ou pannes ou problèmes liés à nos systèmes ou équipements. Sans limiter ce qui précède, nous nous dégageons de toute responsabilité envers vous en cas de délai, de panne ou de dysfonctionnement causé par votre équipement, service internet, système de paiement ou fonction de service à la clientèle. Dans l'éventualité où nous serions tenus responsables envers vous, vous seriez uniquement en droit de réclamer vos dommages réels et directs. Vous ne pourriez dans aucun cas réclamer des dommages indirects, consécutifs, accessoires ou spéciaux (que ce soit de manière contractuelle, délictuelle ou autre), même si vous nous avez avisés de la possibilité de tels dommages.

Pas de garantie de disponibilité ou d'utilisation ininterrompue : Il peut arriver, de temps en temps, que les services de Carte soient hors service et que vous ne puissiez dès lors pas utiliser votre Carte ou en obtenir le Solde. Veuillez nous informer de tous problèmes d'usage de votre Carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes responsables d'aucune interruption de service.

Site Internet et disponibilité : Vous convenez que nous ne pourrions pas être tenus responsables des interruptions de service temporaires imputables aux opérations de maintenance, changements de Site Internet ou pannes, pas plus que des interruptions prolongées imputables à toutes défaillances indépendantes de notre volonté, y compris, sans s'y limiter, les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les forces de la nature, les conflits du travail et les conflits armés.

Vous vous engagez à agir de manière responsable concernant le Site Internet et son usage. Vous n'empêcherez aucune loi, n'interfèrerez ni ne perturberez les réseaux informatiques, n'usurperez pas l'identité d'une autre personne ou entité, ne violerez pas les droits de toute tierce partie, ne traquerez, menacerez, ni ne harcèlerez quiconque, n'obtiendrez pas d'accès non autorisé, et n'interfèrerez pas avec les systèmes informatiques et leur intégrité.

Nous n'assumerons en aucun cas la responsabilité de dommages ou d'interruptions causés par aucun virus informatique susceptible d'attaquer votre ordinateur ou autre équipement. Nous recommandons l'usage régulier d'un logiciel de dépiage et de prévention antivirus réputé et aisément disponible dans le commerce.

Loi applicable : Les parties reconnaissent que toute réclamation ou action intentée en vertu de la présente convention relève exclusivement de l'autorité des tribunaux de la Colombie Britannique et que l'Entente sera interprétée et régie en vertu des lois en vigueur dans la province de la Colombie Britannique et des lois fédérales qui s'appliquent dans cette province.

POUR LES RÉSIDANTS DU QUÉBEC UNIQUEMENT : Les parties s'en remettent à la compétence du Québec et la présente entente sera interprétée et régie en conformité avec les lois de la province de Québec et du Canada.

Ensemble de l'entente : La présente Entente stipule l'intégralité de l'accord et de l'Entente entre vous et nous, que ceux-ci soient oraux ou écrits, concernant l'objet des présentes et remplace toute entente ou tout accord antérieurs ou contemporains concernant ledit objet.

Titres de sections : Les titres de sections de cette entente sont à titre de référence seulement et ne régissent pas l'interprétation des dispositions de cette entente.

Disponibilité : Si certaines dispositions des présentes sont invalides, modifiées par les Lois applicables, ou invalidées par le jugement d'un tribunal ou une autorité réglementaire, les dispositions restantes de la présente entente n'en seront pas affectées et l'entente sera interprétée comme si les dispositions invalides n'y avaient pas été incluses.

Coordonnées : Pour toutes questions relatives à la Carte, ou pour signaler une Carte égarée ou volée, communiquez avec le service à la clientèle des Cartes prépayées, par téléphone, au 1-888-635-0506, ou par courrier postal, à Cartes prépayées – Service à la clientèle, 3007 Kingston Road, Suite 123, Toronto, Ontario M1M 1P1. Pour la version la plus récente de l'Entente de titulaire de Carte ou les termes et conditions de cette Entente, veuillez visiter : www.getmybalance.com.

En vigueur le: 30 juin 2016